

Dr Dominique CHATTON

Psychiatre et psychothérapeute FMH

Sexologue clinicien, membre titulaire ISI, ASCliF et AIHUS, membre individuel de la WAS

Chargé d'enseignement à l'Institut de formation continue en sexologie clinique de l'Université Catholique de Louvain / Belgique

Chargé d'enseignement à la Formation continue en sexologie clinique de l'Université Libre de Bruxelles / Belgique

Anc. 1^{er} chef de clinique, consultant aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)

Chêne-Bourg, le 12 décembre 2020

J'ai appris hier la nouvelle de la récente hospitalisation en milieu psychiatrique du Prof. Jean-Bernard Fourtillan au Centre hospitalier Centre hospitalier Le Mas Careiron à Uzès dans le Gard, d'après les informations dont je dispose.

J'ai eu l'occasion de visionner deux documents audio-visuels sur les chaînes Agora TVNews et Jasper Minder associées, dans lesquels le Prof. Fourtillan évoque la question du virus SARS-CoV-2 (22 novembre 2020, 4 décembre 2020) décrivant ce qu'il a pu trouver concernant, selon lui, le fait que ce virus aurait été breveté par l'Institut Pasteur, il y a de cela plusieurs années.

Je ne suis absolument pas en mesure de me prononcer sur le contenu de ses affirmations concernant cela, charge à d'autres de vérifier.

Par contre, en tant que médecin, spécialiste en psychiatrie et psychothérapie en Suisse, je suis très étonné d'apprendre son internement contre son gré en milieu psychiatrique le 10 décembre courant à ce que l'on dit, dans la mesure où, dans les deux témoignages audio-visuels précités, je n'ai pu observer aucun signe pouvant me faire penser qu'il aurait présenté une quelconque maladie psychiatrique justifiant un tel internement survenant sans son consentement et dans ce qui apparaît comme une urgence.

Ainsi, dans ces deux documents où on le voit parler plus de 25' en tout, son discours apparaît construit, cohérent et logique dans son développement, documenté aussi. Je n'observe aucun coq à l'âne, aucun signe pouvant faire penser qu'il aurait des hallucinations, visuelles ou auditives, aucun signe d'agitation psychomotrice, aucun signe de la lignée anxiodépressive non plus.

Même en admettant, ce qui est possible, que les propos qu'il a tenu dans les deux reportages relèveraient d'un délire paranoïaque, je m'interroge sur l'opportunité d'une hospitalisation en milieu de soins intensifs psychiatriques, dès lors que la notion de danger pour lui-même ou pour autrui semble difficilement invocable d'une part, et que je ne sache pas qu'un quelconque traitement ni hospitalier, ni médicamenteux, soit à même de traiter ce genre de trouble (délire paranoïaque) lorsqu'il existe, d'autre part.

Je donne cet avis sur la base d'observations et réflexions personnelles sur cet événement, car j'ai l'impression, fondée sur ce que je peux observer de la crise de la COVID et surtout de sa gestion par les diverses autorités politiques par ailleurs, où l'on semble chercher moins le bien de la population que son contrôle, et que l'action qui a été posée avec l'hospitalisation du Prof. Fourtillan peut m'apparaître comme allant dans le sens possible d'une tentative de contrôle d'un citoyen honnête et en bonne santé mentale tentant de faire passer à ses concitoyens le fruit de ses recherches quant à comprendre mieux les tenants et aboutissants de ladite crise.

Cet avis n'engage que moi et n'est que le fruit de mes observations et de ma réflexion en termes psychiatriques, à partir des documents mentionnés et des informations à ma disposition concernant la crise de la COVID-19 et les interventions dans ce domaine faite par le Prof. Jean-Bernard Fourtillan. Je les mets volontiers à disposition pour tout usage visant à clarifier la question de l'hospitalisation du Prof. Fourtillan dans le contexte de cette crise et la résoudre au plus vite et au mieux pour tous.



Dr D. CHATTON